

DEPARTEMENT
VAUCLUSE

ARRONDISSEMENT
APT

DELIBERATION
N°2013/0015

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS

DU SYNDICAT DU CABEDAN NEUF
31 FBG DES CONDAMINES
84300 CAVAILLON

SEANCE DU 20 NOVEMBRE 2013

SYNDICS TITULAIRES	6
QUORUM	4
SYNDICS PRESENTS	5
VOTES POUR	5
VOTES CONTRE	0
ABSTENTIONS	0

PRESENTS : Mr Dominique Pierre Président

Syndic titulaire : PONCET Norbert —

Excusés : CALVIERE Gérard – PELISSIER Laurence - PECOULT Jocelyn
DEVINE marc

Syndic suppléant : LIENS Edmond – OLIVIER Denis – LIENS Charles

L'an deux mille treize et le vingt novembre, la Commission syndicale du syndicat s'est réunie au nombre prescrit par la loi, dans le lieu habituel de ses séances.

Objet :

REALISATION DU SCHEMA DIRECTEUR D'IRRIGATION

=====

LE PRESIDENT EXPOSE : Le président rappelle que le contrat de canal prévoit la réalisation d'un Schéma Directeur d'Irrigation.

L'ASCO du Canal du Cabedan Neuf a lancé une procédure de marché public pour la réalisation d'un Schéma Directeur d'Irrigation. Après négociation auprès des deux meilleurs candidats, comme cela était prévu dans le règlement de consultation, et analyse des offres, il en ressort que l'offre économiquement la plus avantageuse a été faite par le groupement PURE / HYDRIE.

Le président propose de retenir l'offre du groupement PURE / HYDRIE pour un montant de 57 225.00 euros H.T.

OUI L'EXPOSE DU PRESIDENT : la commission syndicale approuve la proposition du Président et l'offre du groupement PURE / HYDRIE pour un montant de 57 225 euros H.T., et décide de soumettre cette décision à l'approbation de Monsieur le Préfet de Vaucluse.

Ainsi délibéré, les jours, mois et an que dessus.

Pour copie conforme

Le Président
Mr DOMINIQUE Pierre